

HAUSSE DES PRIX : INCIDENCES SUR LES COÛTS ET LES MARGES
DES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES QUÉBÉCOISES

Les dernières années ont profondément transformé la structure des dépenses dans l'ensemble du secteur agricole. Une convergence de facteurs – la COVID-19, le conflit en Ukraine, la flambée des prix des matières premières, la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des taux d'intérêt – a fait grimper en flèche les coûts de production. Durant la même période, entre 2019 et 2023, les prix du marché pour les producteurs agricoles québécois ont progressé d'environ 6 % par an¹, compensant ainsi en bonne partie l'effet de cette hausse des coûts dans la quasi-totalité des secteurs. Dans ce contexte, le présent numéro de *BioClips* analyse l'incidence de cette évolution des prix² sur les marges bénéficiaires et la structure des dépenses selon les données fiscales des principaux secteurs agricoles québécois³.

Les cinq secteurs analysés dans ce numéro de *BioClips* sont la production laitière, la culture de plantes oléagineuses et de céréales, l'élevage de porcs, l'élevage de volailles et la production d'œufs ainsi que la culture de légumes et de melons⁴. Ils ont généré des recettes monétaires de l'ordre de 8,9 milliards de dollars (G\$) en 2023, ce qui représente 75 % des recettes monétaires provenant du marché de l'ensemble de l'agriculture du Québec.

Tableau 1. Évolution des recettes en provenance du marché des principaux secteurs agricoles au Québec, de 2019 à 2023 (en M\$)

Secteurs	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM
Lait	2 490	2 534	2 661	2 972	3 111	5,7 %
Céréales et oléagineux	1 259	1 354	1 575	2 019	1 989	12,1 %
Porcs	1 412	1 469	1 973	1 928	1 625	3,6 %
Volailles et œufs	1 057	1 080	1 217	1 372	1 492	9,0 %
Légumes de champ	503	518	578	632	635	6,0 %

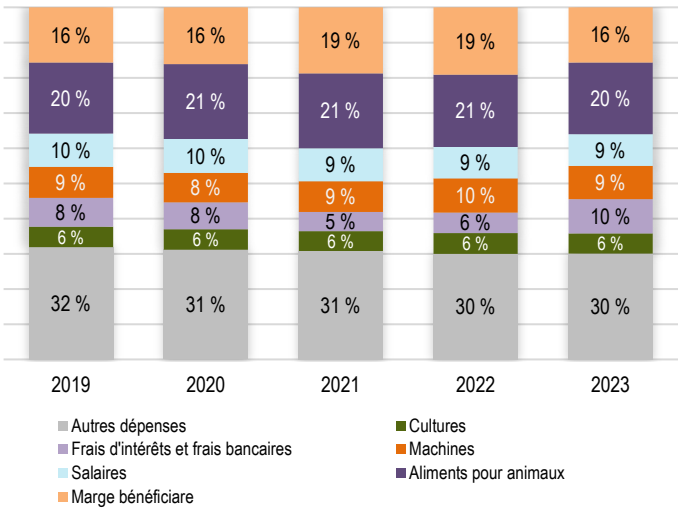
M\$: millions de dollars
TCAM : taux de croissance annuel moyen
Source : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

LE PRIX DU LAIT À LA FERME COMPENSE LA HAUSSE
DES COÛTS DE PRODUCTION

Entre 2019 et 2023, les revenus des producteurs laitiers, tirés de la vente du lait, ont crû en moyenne de 5,7 % par an, dans un contexte de hausse du prix du lait de 4,4 %. Les principales dépenses des producteurs laitiers comprennent les aliments pour animaux, les salaires, les coûts liés aux machines (réparations, assurances, carburants), les frais d'intérêts et les frais bancaires de même que les dépenses liées aux cultures. Sur la période d'étude de 2019 à 2023, la part de ces cinq postes de dépenses principales par rapport aux revenus totaux du marché, c'est-à-dire avant les paiements gouvernementaux, a augmenté d'un point de pourcentage, passant de 52 % (moyenne 2019-2021) à 53 % (moyenne 2021-2023). Simultanément, la part de toutes les autres dépenses de production laitière a diminué d'un point de pourcentage. Grâce à cette dynamique, la marge bénéficiaire avant amortissement s'est maintenue autour de 17 % (17 cents par dollar de revenu du marché) durant la période. En d'autres termes, l'augmentation annuelle de 4,4 % du prix du lait a permis aux producteurs de compenser l'augmentation des coûts de production au

cours des dernières années. Par ailleurs, environ 9 % du total des revenus des entreprises productrices de lait proviennent de la vente de céréales et d'oléagineux. Ainsi, l'augmentation des prix des grains sur les marchés a également contribué à compenser les coûts.

Figure 1. Structure des dépenses et marges bénéficiaires* des entreprises de la production laitière au Québec (en % du total des revenus du marché), de 2019 à 2023



* avant amortissement
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

LA HAUSSE DES PRIX À LA PRODUCTION DES GRAINS
COMPENSE LA CROISSANCE DES COÛTS DE PRODUCTION

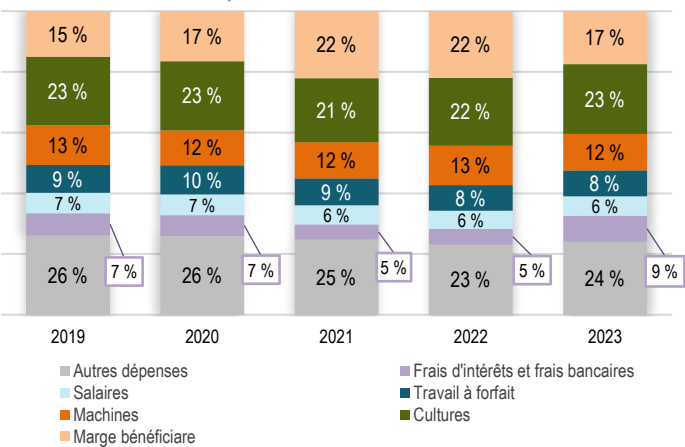
En 2023, les recettes provenant du marché générées par le secteur des cultures de plantes oléagineuses et de céréales ont atteint 2 G\$. Il s'agit d'une augmentation annuelle moyenne de 12,1 % depuis 2019. Celle-ci résulte surtout de la hausse annuelle de 9,9 % des prix payés aux producteurs. Rappelons que les grains sont la matière première pour la fabrication des aliments pour animaux, principal intrant des élevages, et, de ce fait, l'augmentation des prix des grains se répercute sur leurs coûts de production.

Les dépenses les plus importantes dans la production de grains comprennent les coûts liés aux cultures (engrais et chaux, pesticides, semences et plants), aux machines, au travail à forfait, aux salaires et ainsi qu'aux frais d'intérêts et aux frais bancaires. De 2019 à 2021, ces dépenses représentaient en moyenne 56 % du total des revenus du

¹ Selon la variation annuelle moyenne de 2019 à 2023 de l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA) de Statistique Canada.
² Il s'agit de l'évolution des prix aux fins de calcul des recettes monétaires agricoles.
³ Les informations sur la structure des dépenses de production et les marges bénéficiaires proviennent du Programme des données fiscales agricoles de Statistique Canada. Il s'agit d'un recensement annuel qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles constituées en société et non constituées en société qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricole égaux ou supérieurs à 25 000 \$ et à 10 000 \$ respectivement. Notons que, dans cette analyse, la somme des poids relatifs des coûts de production et ceux de la marge bénéficiaire par rapport aux revenus du marché est égale à 100 %. La marge bénéficiaire correspond alors à la différence entre les revenus du marché et les coûts de production. Le taux de marge bénéficiaire permet de savoir combien une entreprise gagne chaque fois qu'elle vend sa production.
⁴ Les légumes de serre et la pomme de terre ne sont pas compris dans les données de ce secteur.

marché, mais elles ont diminué pour s'établir à 55 % en 2022, puis augmenté pour passer à 59 % en 2023. Il en résulte que la marge bénéficiaire avant amortissement est passée d'environ 18 % entre les années 2019 et 2021 à environ 22 % en 2022 et à 17 % en 2023. Cela signifie que l'augmentation importante des prix à la production de céréales et d'oléagineux a permis aux producteurs de grains de compenser l'augmentation des coûts de production.

Figure 2. Structure des dépenses et marges bénéficiaires* des entreprises de la culture de grains au Québec (en % du total des revenus du marché), de 2019 à 2023

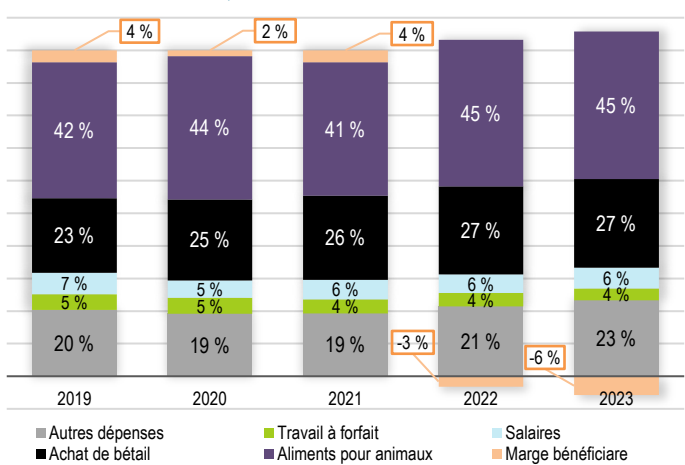


* avant amortissement
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PORC OBTENU PAR LES ÉLEVEURS NE COMPENSE PAS LA HAUSSE DE LEURS DÉPENSES EN 2022 NI EN 2023

Dans la production porcine, les recettes monétaires issues du marché ont progressé à un rythme annuel moyen de 3,6 % depuis 2019, pour se chiffrer à 1,6 G\$ en 2023. Cette croissance est expliquée par l'augmentation annuelle du prix payé aux éleveurs de 3 %. À noter que le prix de 2023 était inférieur de 10 % à celui de 2022.

Figure 3. Structure des dépenses et marges bénéficiaires* des entreprises de l'élevage de porcs au Québec (en % du total des revenus du marché), de 2019 à 2023



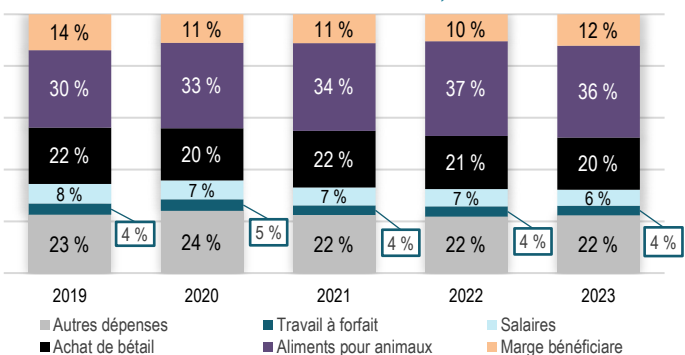
* avant amortissement
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Les dépenses les plus importantes dans le secteur porcin sont les aliments pour animaux et les achats de bétail. Entre 2019 et 2021, ces deux dépenses représentaient en moyenne 66 % du total des revenus du marché. Cependant, la part de ces coûts a augmenté, s'établissant à 72 % en 2022 et à 73 % en 2023. Avec l'ajout des autres dépenses liées à la production (31 % en 2022 et 33 % en 2023), le total des dépenses par rapport aux revenus du marché a atteint 103 % en 2022 et 106 % en 2023. Donc les marges bénéficiaires, avant amortissement, étaient négatives pour ces années (-3 % en 2022 et -6 % en 2023). Notons qu'entre 2019 et 2021, le secteur porcin montrait déjà de faibles marges bénéficiaires d'environ 3 %.

LES MARGES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES ET DE LA PRODUCTION D'ŒUFS DEMEURENT POSITIVES

Dans le secteur de la volaille et des œufs, depuis 2019, les recettes monétaires issues du marché ont augmenté de 9,0 % par an en moyenne pour atteindre 1,5 G\$ en 2023. Cette progression se justifie principalement par la croissance annuelle d'environ 7,4 % des prix payés aux producteurs de poulet, de dindon et d'œufs. Comme pour la production porcine, les principales dépenses du secteur de la volaille et des œufs sont liées à l'achat d'aliments pour animaux et à l'achat de bétail. Le coût relatif des aliments est passé de 30 % du total des revenus du marché en 2019 à 36 % en 2023, tandis que le coût de l'achat d'animaux est resté autour de 21 % pendant toute la période. Dans ces conditions, la marge bénéficiaire avant amortissement est passée de 14 % en 2019 à 12 % en 2023.

Figure 4. Structure des dépenses et marges bénéficiaires* des entreprises de l'élevage de volailles et de la production d'œufs au Québec (en % du total des revenus du marché), de 2019 à 2023

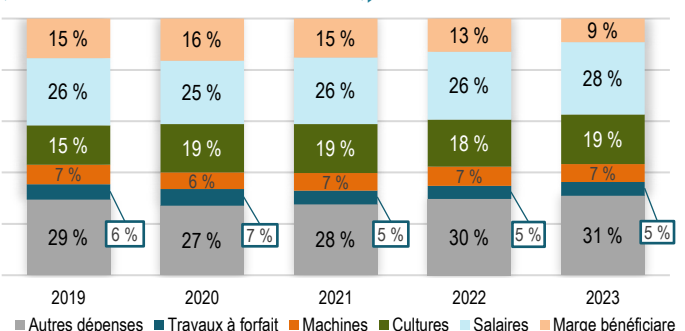


* avant amortissement
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

L'AUGMENTATION DU PRIX PAYÉ AUX PRODUCTEURS DE LÉGUMES ET DE MELONS A COUVERT EN PARTIE LA HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION

En 2023, les recettes monétaires du marché des légumes de champ et des melons ont atteint 635 M\$, soit une augmentation annuelle de 6,0 % depuis 2019. Cette croissance est principalement due à une progression annuelle d'environ 3,7 % des prix payés aux producteurs.

Figure 5. Structure des dépenses et marges bénéficiaires* des entreprises de la culture de légumes et de melons** au Québec (en % du total des revenus du marché), de 2019 à 2023



* avant amortissement
** sauf la pomme de terre et les légumes de serre
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Les dépenses majeures dans le secteur des légumes de champ comprennent les salaires, les coûts liés aux cultures (engrais et chaux, pesticides, semences et plants) et ceux liés aux machines (carburants, réparations et assurances). Elles sont passées de 49 % du total des revenus du marché en 2019 à 54 % en 2023. Le changement le plus notable est l'augmentation du coût relatif des dépenses liées aux cultures, en particulier des engrais et de la chaux, qui est passé de 15 % en 2019 à 19 % en 2023. La marge bénéficiaire est ainsi passée d'environ 16 % entre les années 2019 et 2021 à autour de 11 % entre 2022 et 2023.